



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES  
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Abonnement 1 an : 90 F ; de soutien : 120 F  
C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)  
19, rue du Départ (14<sup>e</sup>) - Tél. 43.20.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

M 1682 - 319 - 6,00 F



**PENTECOTE**  
**6-7-8 Juin**

**Rendez-vous régional**  
**des Bretons au**  
**Pardon de St-Denis**

EDITORIAL

## Responsabilités

J'ai rencontré beaucoup de Bretons le 22 mars à Paris. Les uns venaient de Brest, Lorient, Lannion, St-Brieuc... de Loire-Atlantique ou d'Ille-et-Vilaine et les autres des quatre coins de l'Île-de-France. Parmi eux des hommes et des femmes dans la fleur de l'âge, des retraités, des étudiants et des jeunes salariés faisant leurs premiers pas dans la vie active.

Tous avaient une même préoccupation : la pérennité de la Sécurité Sociale, une des plus belles et des plus importantes conquêtes du mouvement ouvrier et démocratique des temps modernes. Elle constitue une étape essentielle vers l'égalité devant la maladie. Elle est aussi la base de la retraite.

Par Jean LE LAGADEC

Ceux qui sont venus au monde depuis la mise en place de cette institution sociale complétée très heureusement par les mutuelles peuvent croire que tout cela fait partie de la vie nationale française et comme un train sur les rails : ça roule.

Le défilé printanier dans la capitale a rappelé fort opportunément à chacun que s'il veut être garant de l'avenir, il convient d'assumer ses responsabilités et de prendre le relais des pionniers pour continuer l'œuvre tant appréciée.

L'intervention de l'opinion publique pour la construction à St-Nazaire, en Bretagne, du car-ferry pour la Britannies-Ferry a porté ses fruits. La contradiction est apparue tellement forte entre d'une part affirmer qu'on donne la priorité à l'emploi et d'autre part financer par l'argent public du travail pour les entreprises à l'étranger quand on peut l'effectuer chez nous, qu'il est difficile d'échapper au seul choix acceptable pour les Bretons.

Ce sera pour nous un sentiment de satisfaction d'avoir su prendre nos responsabilités aux côtés d'autres compatriotes pour faire prévaloir les intérêts de la Bretagne.

Notre région a des ressources multiples. Elle dispose d'un potentiel économique important. Sa mise en valeur est décisive pour l'existence et l'épanouissement de la personnalité culturelle bretonne. Ignorer la vie économique et sociale serait dissocier de ses racines notre culture et la vouer au dépérissement. Les deux sont nécessaires au bien-être breton.

Là encore nous devons avoir le sens de nos responsabilités en proclamant bien fort notre volonté d'obtenir le statut tant promis pour les cultures et langues régionales. La pétition publiée dans ce journal et que nous demandons à tous de signer et de faire signer, sera notre apport propre à la solution positive de cette question.

Nous ferons le point ensemble et nous fêterons nos succès au Pardon régional de la Pentecôte à St-Denis où toutes les amicales et groupes bretons vous donnent rendez-vous.

## Pétition pour le vote d'une loi en 1987

# LE STATUT DES LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES DE FRANCE EST À L'ORDRE DU JOUR

- L'Union des Sociétés Bretonnes a engagé des démarches auprès du gouvernement et des parlementaires.
- Elle appelle toutes les amicales et cercles, tous les élus, tous les adhérents, tous les lecteurs du « Pays Breton », à faire signer la pétition pour que la loi promise et attendue soit votée cette année.

« Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes des écoles », avait déclaré M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République.

Plus de six ans se sont écoulés depuis. Le candidat est devenu Président et durant toute une législature la majorité législative correspondait à la majorité présidentielle. Plusieurs propositions de lois avaient été déposées par les députés mais jamais aucune n'a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Ces textes sont devenus caduques avec la fin de mandat des députés élus en 1981.

### UN AN APRÈS

Un an après l'élection législative de 1986, le 17 mars 1987, nous nous sommes rendus à l'Assemblée Nationale où les services compétents ont recensé à notre demande les propositions de lois déposées à ce sujet au cours de la présente législature. Il y en a deux.

La première, enregistrée au mois de mai 1986, sous le numéro 166, dont le premier signataire est M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, porte aussi la signature de tous les députés du groupe communiste, y compris son président, M. André Lajoie.

La seconde proposition de loi enregistrée au mois de juin 86 sous le numéro 177 (voir nos photocopies en page 19) a pour premiers signataires MM. Jean Briane, député UDF et Vincent Ansquer, député RPR. Elle est signée par trente-quatre autres députés de l'actuelle majorité à l'Assemblée Nationale.

Au Sénat, une seule proposition de loi est déposée. Annexée au procès-verbal de la séance du 30 octobre 1986, elle porte le numéro 40 et est signée par Mme Danielle Bidard-Reydet, ainsi que tous les sénateurs du groupe communiste dont la présidente, Mme Hélène Luc.

« Il est urgent pour la France, lit-on dans l'exposé des motifs de la proposition de loi Briane-Ansquer, de procéder à une véritable révision de son attitude traditionnelle vis-à-vis de ses richesses culturelles jusqu'ici très délaissées alors que le devoir et l'intérêt de la Nation sont d'en assurer la sauvegarde et la promotion.

Jean-Marie RU.

(suite page 19)

**A BOBIGNY, autour de Joëlle KAUFFMANN et Suzanne JAFFRÈS, Une bonne journée de chaleureuse solidarité**



Le banquet régional des Bretons de l'Île-de-France a connu le plus grand succès possible. Au moins, deux cents personnes ont été refusées faute de place ! Nous étions cette année dans la capitale de la Saine-Saint-Denis, à Bobigny. Ce fut une belle journée de solidarité chaleureuse avec Joëlle KAUFFMANN, de témoignage d'amitié et de reconnaissance à Suzanne JAFFRÈS pour sa fidélité sans faille au mouvement breton. (Voir compte-rendu et photos en pages 9, 10 et 11).





BOBIGNY

APRES LE BANQUET DE L'UNION l'Amicale a le vent en poupe...



Les visages radieux de la secrétaire, Mme HAYS, et de la trésorière, Mme EON, sont significatifs de la progression des effectifs de l'Amicale.

Ils avaient ramé ferme les membres du bureau de l'Amicale de Bobigny... Mme HAYS, 77 ans, avait à elle seule placés 33 cartes de participation...

R.A.T.P. Assemblée générale

Porte de Choisy, le samedi 24 janvier, se déroulent les Bénédictes de la R.A.T.P. afin de participer à leur 8<sup>e</sup> Assemblée générale...

L'Amicale organise sa sortie annuelle les 18 et 17 mai dans la région non explorée par les Bretons... Mme Oliveux, adjointe.

Aidez votre journal en payant un abonnement de soutien 90 F ou plus

Bracq Opticien spécialiste diptiles acoustiques et lentilles contactes. 47, avenue Roger-Salengro - CHAMPIGNY

MASSY UNE APRES-MIDI DANS LA BONNE HUMEUR

Notre fest-deiz annuel du dimanche 15 mars a connu comme les années précédentes un très grand succès... Une excellente animation musicale et de nombreux danseurs.



Une excellente animation musicale et de nombreux danseurs.

NANTERRE DEUX DATES A RETENIR

Forum des Associations de Nanterre. Le samedi 16 mai toute la journée. Parc des Anières Maires... MECHOU LE 24 MAI A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

RESTAURANT DE L'ECOLE MILITAIRE Mme GUICHOU - DOMMERGUE Café - Brasserie - Fruits de mer

CARROSSERIE G. THOS et Fils Mercedes BENZ 12, rue Palacé 93400 SAINT-OUEN

NEUILLY-SUR-MARNE Un livre et tu vis plus fort

En application des décisions prises par le congrès de l'Union, à Saint-Denis, l'Amicale a entrepris la rédaction d'un catalogue des auteurs bretons...

ARCOL Les bonnes recettes de la Restauration Collective. UNE EQUIPE DE "CHEFS" ARCOL est une équipe d'hommes et de femmes...

PARIEZ SUR DEMAIN PERFORMANCE SIMPLICITÉ RAPIDITÉ QUALITÉ. Communication, diffusion des informations sont des secteurs clés de demain. Une même société AGPP étudie, conseille, réalise et fournit les équipements nécessaires...

GOUSSAINVILLE
Joyeuse ambiance au bal costumé

Il est des traditions qui ne se perdent pas. Ainsi ce samedi, dès 21 h 30, salle Paul-Bourd...

BONNEUIL
Prochains rendez-vous

Notre nouveau Conseil d'administration a préparé le calendrier des activités pour l'année 1987. Nous vous communiquons quelques dates...

CHAUSSURES A VOS PIEDS

- FEMMES : J. MARTIN (35 au 42) - HASLEY (pieds sensibles)
HOMMES : C. ESSEGET (38 au 46) choix de largeur
ENFANTS : AMY et BABY BOTTE
CHAMPIGNY : Chaussures-Mode

buffalo gerant Jean le goff
BIERES - EAUX - SODAS - CIDRES - JUS DE FRUITS - Livraison Paris, région parisienne

Consultez-nous pour ventes achats générales, le service commercial est à votre disposition le matin

- Paris Basille, café brasserie restaurant, 5 500 par jour dont 3 000 bar, logt 3 pers.
Beneuil 93, très belle affaire café restaurant 4 800 F par jour, logt 4 pers.
Paris Gobelins, café petite brasserie, 2 800 par jour, logt 3 places, menu à faire avec petite restauration.

ANTONY
Succès de l'assemblée générale et de la soirée bretonne

Enfin ce l'indes de crépus ou le week-end breton contemple le Tour Eiffel approché à la porte de la salle du Parc Héloïse...

VILLEJUIF
PLUS DE 200 PERSONNES AU BANQUET

Dans une ambiance dédoublée et chaleureuse s'est tenu le dimanche 15 mars le traditionnel banquet annuel des Bretons de Villejuif...

Le jeu de palets sur planche évolue rapidement en Ile-de-France. Vous savez-vous qu'en janvier 1986, le « Palet Saint-Cyrien » établissait deux records de palets...

KANTERBRAU
ST-ULPAIN-AUTOURIS
Tél. (1) 46.57.64.92

vente achat générale
cette clientèle satisfait
financement assuré
3 rue Charles Floquet - 92120 Montrouge

- Paris 9e, bar brasserie glacier, C.A. 8 200 par jour dont 2 500 pour le jus, logt 10 000, bail 8 ans, logt 6 pers.
Paris 9e, restaurant, C.A. 7 000 par jour, bar possible, logt 3 pers.
Paris 15e, C.A. 2 000 F par jour, logt un studio avec 2 pièces.

VILLEJUIF
PLUS DE 200 PERSONNES AU BANQUET

Dans une ambiance dédoublée et chaleureuse s'est tenu le dimanche 15 mars le traditionnel banquet annuel des Bretons de Villejuif...

EDUCATION NATIONALE
3 000 suppressions de postes de personnels ATOS

Le Syndicat COT des personnels de l'Education Nationale tenant le lundi 9 mars une conférence de presse pour faire le point sur la situation des personnels ATOS...

NANTERE
UNE AMICALISTE CENTENAIRE
Elle n'est pas bioniste, elle est amie. Marthe Davidoff et pourtant sa fille, celle qui est née paysan vagabond par la guerre et a ses racines depuis des années...

LES SPORTS ET JEUX BRETONS
DEUX NOUVEAUX RECORDS ONT ETE ETABLIS A BOIS D'ARCY (78)
LES 25 HEURES DE PALETS BRETONS

Le jeu de palets sur planche évolue rapidement en Ile-de-France. Vous savez-vous qu'en janvier 1986, le « Palet Saint-Cyrien » établissait deux records de palets...

- Paris 9e, bar brasserie glacier, C.A. 8 200 par jour dont 2 500 pour le jus, logt 10 000, bail 8 ans, logt 6 pers.
Paris 9e, restaurant, C.A. 7 000 par jour, bar possible, logt 3 pers.
Paris 15e, C.A. 2 000 F par jour, logt un studio avec 2 pièces.

EDUCATION NATIONALE
3 000 suppressions de postes de personnels ATOS

Le Syndicat COT des personnels de l'Education Nationale tenant le lundi 9 mars une conférence de presse pour faire le point sur la situation des personnels ATOS...

NANTERE
UNE AMICALISTE CENTENAIRE

Elle n'est pas bioniste, elle est amie. Marthe Davidoff et pourtant sa fille, celle qui est née paysan vagabond par la guerre et a ses racines depuis des années...

LES SPORTS ET JEUX BRETONS
DEUX NOUVEAUX RECORDS ONT ETE ETABLIS A BOIS D'ARCY (78)
LES 25 HEURES DE PALETS BRETONS

LES SPORTS ET JEUX BRETONS
DEUX NOUVEAUX RECORDS ONT ETE ETABLIS A BOIS D'ARCY (78)
LES 25 HEURES DE PALETS BRETONS

- Paris 9e, bar brasserie glacier, C.A. 8 200 par jour dont 2 500 pour le jus, logt 10 000, bail 8 ans, logt 6 pers.
Paris 9e, restaurant, C.A. 7 000 par jour, bar possible, logt 3 pers.
Paris 15e, C.A. 2 000 F par jour, logt un studio avec 2 pièces.

PEINTURE - PAPIERS PEINTS - MOQUETTE VITRIFIEE
GROS - DEMI-GROS DETAIL
55, av. Roger Salengro
Tél. 48.25.85.78
67, rue du Col-Berge
Tél. du Col-Berge

# "UN FORGERON DANS LA CITE DES ROIS" LA VIE D'UN AMI FIDÈLE DE LA BRETAGNE ET DES BRÉTONS

Auguste Gillet - Auguste Gillet, un homme qui a été un ami fidèle de la Bretagne et des Bretons. Prenez toujours présent au Parcours Breton de Saint-Denis, devant ses rassemblées générales quand il était maire, on peut dire sans exagération qu'il est presque breton tant qu'il n'est pas Breton. Dans tous les cas, il est un Breton. L'Amicale de Saint-Denis et l'Union des Sociétés Bretonnes n'ont fait appel à lui vainement. Il n'est pas Breton, mais il est Breton dans des circonstances très diverses. Il est à ce moment dans les luttes politiques de la Résistance. Auguste Gillet était un homme de responsabilité importante puisqu'il était au Conseil national de la Résistance, de C.F.R.R. Nous sommes heureux de vous présenter ici le début de son livre : « Un forgeron dans la cité des rois » (Editions des Hélio).

**L'ENFANT NAIT.**  
**LA MAMAN DÉCÈDE**  
Je ne né le mardi 7 février 1905 à Douarn (Seine-et-Oise) au n° 4 de la rue Héroux, près du donjon de la tour du château.  
C'est à deux heures du matin, au 1<sup>er</sup> étage de cette maison, que se font entendre mes premiers cris. Je fus ôté de là et confié sous les plumes de Auguste Lucien. Ma maman s'appela Lucie, Auguste-Henri.

Mon père était menuisier, ma mère passagère anglaise à domicile. Toute la journée, elle s'occupait à manier la fraie à charbon de bois, extrêmement lourde. Les deux parents, gens d'état comme au bal, organisés chaque année à Douarn, à l'occasion de la Fête Verte-Dieu - Flançais, ils s'étaient promis de s'amuser toujours, mais la tuberculose m'a rapidement la santé de la jeune Lucie et il n'était pas possible de continuer à travailler. On avait alors décidé de me remettre en nourrice et pour payer celle-ci, de chercher du travail. Après de multiples recherches, ma pauvre grand-mère parvint à se placer comme bébé à l'épave incurable, avec des difficultés énormes par la grossesse et l'absence de la France, sa vie étant devenue un calvaire, la jeune fille ne résista pas longtemps.

Après ma naissance, son mal empire. Elle ne cessait de répéter : « Non je ne veux pas mourir ». Sa mère et sa voisine qui l'entretenaient, savaient qu'aucun soin ne pourrait la guérir.  
Consciente de son état, elle fut une mort atroce, après une longue agonie, ou elle ne pensa qu'à son bébé, jusqu'à son dernier souffle.

**QUE FAIRE DU BÈBE ?**  
Ma maman habitait dans le petit logement de la rue Héroux avec sa mère. Celle-ci âgée de 63 ans, avait perdu son mari, lui aussi ôté de la tuberculose. Toute sa vie, elle n'avait fait que travailler pour gagner un peu d'argent, en faisant des ménages, des lessives, chez les particuliers.  
Décidément, si lui fallait m'élever, elle était de me mettre en nourrice et pour payer celle-ci, de chercher du travail. Après de multiples recherches, ma pauvre grand-mère parvint à se placer comme bébé à l'épave incurable, avec des difficultés énormes par la grossesse et l'absence de la France, sa vie étant devenue un calvaire, la jeune fille ne résista pas longtemps.

C'est ainsi que je fus placé en nourrice, à la rue de Bonneveuve à Douarn. Mme Lemerle était mère de trois garçons - Émile, Henri, Georges, et d'une fille, la petite Germaine. Après de deux ans et demi, le bébé, manœuvre sur les voies de chemin de fer, gagnait

très peu pour cette famille, avait un nourrisson apporté par la mère, mais en retard, il avait un complément d'argent, bien mérité.  
Le père, après sa dure journée de travail et les dimanches, avait continué avec peine la maison qu'il habitait.  
Au redoublement, il y avait la cuisine avec la cheminée, la poêle, la grande table, les chaises et le lit des parents. À l'étage, deux chambres où couchaient les enfants. L'ensemble était très peu étouffé, avec pour tout éclairage une lampe à pétrole, utilisée seulement à la cuisine, au moment des repas, les bougies étant réservées à l'étage.  
Chaque soir, après dîner, se retrouvait à table, c'était dire le rude travail de ma nourrice qui, en plus de la préparation des repas, devait lessiver, repasser et raccommoder le linge. Les très vieux nappes, et leur père, emportaient chaque jour de très loin dans la garnelle. Ils parlaient très fort pour ne pas entendre le bébé qui pleurait. À chaque fois qu'ils allaient à l'école, ils faisaient toujours le chemin à pied et se désolèrent encore leur fatigue.

La grand-mère, la famille couvrait un grand champ (au), au bord de la ligne de chemin de fer, en direction de Saint-Denis. Elle avait un terrain bien de cailloux, qu'il fallait piocher, bêcher, tourner, afin d'y récolter des légumes pour nourrir cette grande famille et faire des conserves pour l'hiver.  
Sur la côté nord de la maison, se trouvait un petit jardin triangulaire où possédait le persil, le cerfeuil, l'oseille, quelques salades et des fleurs. Au fond, une cabane abritait des v. rudimentaires. À l'autre bout, derrière un grillage, la basse-cour comprenait une dizaine de poules ponduses et quelques lapins, du travail supplémentaire pour la maman. Lamerle qui soignait les bêtes.

**SANS MAMAN**  
Je grandis dans cette famille de travailleurs, j'aurais pu dire dans une famille de gens très, toujours

extrêmes, menant une vie dure, sans repos, sans joie. La vie était, on me supportait, plutôt mal que bien, et pour le moindre effort d'enfant, les coups tombaient. L'aine des garçons était brutal et même méchant envers moi, il se rendait souvent compte que je défiais, j'étais, cependant, une charge pour eux, qu'une aide financière.

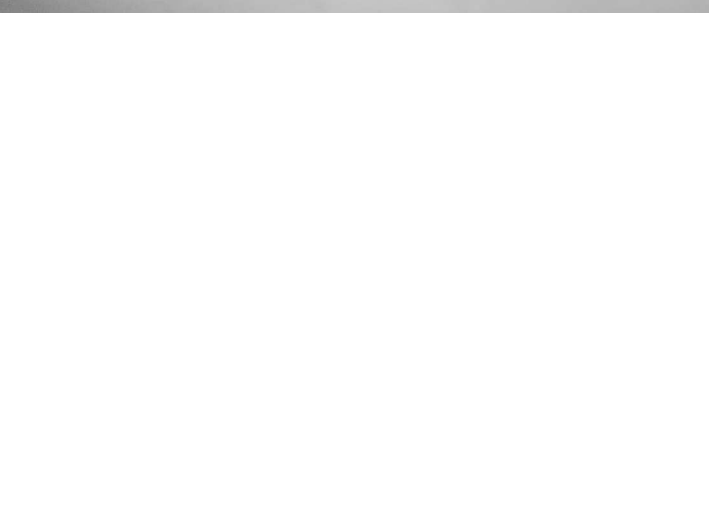
Malgré sa bonne volonté, ma grand-mère ne pouvait régulièrement me rendre visite. Elle était tenue par son travail, y compris le dimanche. Le déplacement de Montbary à Douarn exigeait un changement de train à Arzon et prenait la journée entière. Ce voyage était très onéreux, alors qu'il lui fallait payer la nourrice, mentir au point de vue vestimentaire, avec son bon, malgré saire. À n'en pas douter, la grand-mère devait faire bien des sacrifices pour son petit-fils. Elle aurait été si heureuse de elle avait qu'elle avait pu dire, cela faisait partie de ses rêves, qu'elle ne pouvait réaliser. À chaque fois que je venais, elle me trouvait grand. Et là je venais, j'étais si mal, chez cette nourrice. En gros, elle savait qu'on me nourrissait, c'était l'essentiel.

Je pouvais avoir des petits vêtements, mais comme tous les enfants, je n'étais pas toujours sage et le soir, lorsque la nourrice ramenait mes espérances de la journée, je trouvais la correction qui m'irritait trop souvent le fils ainsi, quand le père restait muet, il me frappait jamais.

Les trois garçons mangèrent

**PRÉ A PORTER - JOSÉ - ST-DENIS**  
15, rue de la Choronerie (près du Théâtre G. Philippe)  
Après travail, présentation collection Printemps-Été  
Caroline ROCHER, Gérard PASQUIER,  
tricot CAROLL, Jean BALLY, Mary WEST, etc...  
(Robes, ensembles, jupes, pantalons, piro)  
Grand choix de couleurs et de tailles - Accueil agréable - Personnel qualifié pour conseils personnalisés  
Tél. 48.20.22.42

**RACLET**  
LE N°1 EUROPÉEN DU CAMPING.  
Documentation sur demande  
RACLET camping collectives  
27600 Marners  
Tél. 43 97.65.00



# LE BANQUET REGIONAL DU 8 MARS: Plus de 500 Bretons rassemblés à Bobigny!

Dimanche par l'hôtel-ville de Bobigny à l'architecture moderne, la salle Pablo-Neruda s'était ouverte aux couleurs de la Bretagne pour accueillir le banquet régional des Bretons 1987 de l'île-de-France. Cette salle, pourtant de belle dimension, s'avère bien vite trop petite pour les quelque 500 Bretons de Paris et de la banlieue. Et nous avions dû, depuis plusieurs jours, répondre par la négative à des dizaines et des dizaines de demandes.

C'est dire l'attachement des Bretons de la région parisienne à ces retrouvailles annuelles, retrouvailles autour de tables bien garnies, certes, mais où la défense d'oiseaux ou de causes justes et nobles n'est jamais absente. Cette année, ce rendez-vous était placé sous le signe de la solidarité des Bretons avec Joëlle et Jean-Paul Kauffmann. « Rendez les otages à leurs familles ! », proclamait la banderole placée au-dessus de la table d'honneur. Notre camarade, Joëlle Kauffmann, qui présidait le banquet, devait nous contier combien elle avait été touchée par les marques d'affection, et de sympathie et d'affection qu'elle avait reçues depuis son entrée dans la salle.

De l'émotion, il y en eut aussi dans l'assistance pendant l'allocution de Suzanne Jaffres, qui mit depuis plus de cinquante années au service des Bretons et de la Bretagne, et qui nous donna une belle leçon de courage et de dévouement.

Et puis, bien sûr, il y eut l'excellent menu préparé par les cuisiniers de « La Framboisine » dont les serveurs devaient littéralement alimenter entre les tables... Le groupe « Kan ar Mor » de Goussainville nous donna un aperçu de ses talents et ce fut au tour des musiciens de l'orchestre de faire danser les jeunes et moins jeunes au rythme de danses « rétro » ou modernes pour le plus grand joie de tous.

Car de la joie, de la gaieté, il y en avait à remplir : Alex Plumain, responsable de l'Amicale de Bobigny, des « originaires des DOM-TOM », devait nous dire sa surprise devant le chahut, le frémissement de la fête des « gens de l'Ouest ». Un beau moment venant de la part de ceux qui savent aussi merveilleusement faire la fête « pour oublier l'espace d'un après-midi ou d'un soir la tristesse de la vie quotidienne loin de leur terre d'origine.

Et tandis que sur l'air de « La Chenille » la longue file des danseurs serpentait joyeusement, à la table d'honneur Marcelle Hertzog écoutait avec gentillesse et infiniment de patience Gwendal, cinq ans et demi, lui commenter son dessin d'un village breton. Un village sous le soleil. Comme ce dessin de famille et de la fraternité qui chauffa si bien les cœurs tout au long de cet après-midi de 8 mars à Bobigny...

**LE JAUME**  
nos gouvernants afin que soit trouvée une solution qui mette fin au doubleux problème des otages.

Les applaudissements nourris qui ont salué l'intervention de notre compatriote montarnais, s'il en était besoin, combien nous étions solidaires du combat mené par Joëlle Kauffmann. Combat pour une cause qui est aussi la nôtre.

**Suzanne JAFFRES :**  
Sous l'occupation, les Bretons ne baissent pas la tête !

Suzanne Jaffres nous dit combien elle est honorée de partager la présidence de ce banquet.

Et de ses compagnons retenus comme otages au Liban, montre notre engagement et notre solidarité. Le fait que cette présidence soit partagée par notre amie Suzanne Jaffres qui fêtera ses 90 ans cette année, est aussi significatif de l'amitié et du respect que nous lui portons pour les années passées au service des Bretons émancipés et plus tard à l'Union.

« Jean Le Lagadec présente ensuite les invités qui ont pris place à la table d'honneur : Mireille Hervy, secrétaire générale de l'Union, M. Cavaer et Mme, Mme Brohan, présidente de l'Amicale de Nanterre, M. Nostan, maire adjoint de Saint-Denis, et Mme, M. Chapin, maire adjoint de Bobigny, représentant M. Georges Valbon, maire, retenu à l'étranger, Mme Le Pors et M. Ancet Le Pors, président d'honneur, ancien ministre, conseiller d'état, Mlle Marie-Thérèse Fléjau, Reine 1987 du Flegau Breton, M. Paul Hertzog et Mme Marcelle Cachin, fille de Marcel Cachin, figure légendaire du Mouvement Breton, Jean Corvez, secrétaire à l'organ-

**Joëlle KAUFFMANN :**  
Le gouvernement doit négocier !

C'est d'une voix ferme mais non dénuée d'émotion que Joëlle Kauffmann remercie les Bretons pour l'affection et la solidarité dont ils l'entourent. Elle fait un bref résumé de la situation des otages dont les conditions de détention sont dramatiques. Elle s'insurge contre la position du gouvernement qui laisse les négociations au point mort, et demande aux amis présents d'intervenir auprès des élus et auprès de

les pionniers tels Suzanne Jaffres, Marcel Cachin, Jules Trénel, Tangy-Trigent et tant d'autres. Ils ont un légal de Mouvement breton que nous ensemble, nous essayons de faire fructifier. Nous continuons de le développer en rassemblant toujours davantage les Bretons qui viennent dans la Région parisienne gagner leur vie.

**UN GRAND MERCI...**  
Nous tenons ici à remercier tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée : vos amis de l'Amicale des Taxis et l'Amicale de Nanterre, priés de contrôler des entrées ; l'Amicale de Suresne qui fit un « mailleur » avec sa tombola ; Manu de Bobigny avec Henri Daguy et son équipe de Genevilliers faisant front avec bonne humeur aux assauts des consommateurs. Chacun sait en effet que les retrouvailles entre amis, ça donne chaud au cœur, mais ça assèche également le gosier ! Les agents et les digestsifs offerts par la Société Ricard étaient là. Fort heureux.

Et puis un grand merci aussi à la municipalité de Bobigny pour l'aide précieuse qu'elle nous a apportée en la circonstance. En particulier le service de M. Bilotte, ainsi que le service des Fêtes et des Relations publiques qui ont réglé avec gentillesse et compétence tous les problèmes d'organisation. Et, enfin, un grand merci à Ricard pour sa générosité et son accueil.

Dans une brève intervention, Jean Le Lagadec remercia Suzanne Jaffres d'avoir fait état de cette notion d'héritage. Héritage légué par

**RENDEZ-VOUS A LEURS FAMILLES**  
MAINTENANT EN VENTE INFORMES DE L'ILE DE FRANCE



La table d'honneur pendant l'allocution de Jean Le Lagadec. De droite à gauche : M. Jean CORVEZ, Mme HERTZOG-CACHIN, M. HERTZOG, Mme Suzanne JAFFRES...

**Un RICARD sinon rien ! —**

**Eur RICARD pe netra !**

# ATMOSPHERE DES JOURS HEUREUX AU BANQUET REGIONAL DE BOBIGNY

## Autour de Joëlle KAUFFMANN et Suzanne JAFFRES : la solidarité au cœur



À la table d'honneur, de gauche à droite : M. Raymond CHAPIN, maire adjoint ; Mme et M. Anicet LE PORS, président d'honneur ; Mme Joëlle KAUFFMANN ; M. Jean LE LAGADEC, président de l'Union des Sociétés bretonnes ; Mme Suzanne JAFFRES. Au premier plan : M. TORTEY, maire-adjoint de Bobigny.



La bonne humeur règne à la table où l'on reconnaît, de gauche à droite, M. TORTEY ; Mlle Armelle LE PORS ; le docteur Jean-Yves FOLLEZOU ; M. Christian BILLOTTE, directeur du Cabinet du maire, et Mme.



Le groupe « KAN AR MOR » de Goussainville.



Pas tristes non plus, Joëlle LE GUERN, Mireille HERVY et des amis de Créteil...



À la table de Sannois et Gennevilliers, l'on reconnaît notamment M. et Mme LE GAC qui fèrent un « tabac » avec la loterie.



Le manque de place n'antama par l'ardeur des danseurs toujours aussi nombreux dans nos fêtes.



À la table de Villeneuve-Bobigny, l'on passe aux choses sérieuses.



Ils sont venus : ils étaient là, nos amis de Bobigny.



À la table des rédacteurs du « Pays Breton », l'on discute ferme. De gauche à droite : Jean MOREAU, Lionel DONNET, Luc JAUME, Mireille HERVY, Jean CORVEZ, Michel MORVAN.



À la table de Neuilly, l'on pose avec sérieux pour la photo souvenir.



À la table d'honneur, l'on échange ses impressions. De gauche à droite : Mmes Anicet LE PORS, Annick JAUME ; MM. Jean LE LAGADEC, Jacques LALOE.

Reportage photos : Daniel CATILLON.



CAR-FERRY

Les Chantiers de l'Atlantique offrent la sécurité en prime

Aucune décision définitive n'a encore été prise quant à la construction d'un car-ferry destiné à une compagnie maritime bretonne. Une première victoire a été obtenue en obligeant l'armateur à élargir la vision au chantier naval français, alors qu'il était prévu de passer à l'étranger.

Souverain des Mers

Le « Souverain des Mers » n'est pas un simple navire de croisière. C'est un véritable laboratoire de recherche et de développement technologique.

Pavillon bas

Peu importe le pavillon national sous lequel navigue le navire, ce qui compte, c'est qu'il soit enregistré dans un pays à faible taxation.

CHANCE ET MALCHANCE

Au traçe du lotto du 4 février, une habitante de Malville, près de Saumur, n'en croit pas ses yeux.

Drogue en gros

Un Nantais de 38 ans a été arrêté place du Santal à Nantes lors d'une longue perquisition.

Bosselles et fourmes en question

Un vent de fronde souffle dans le monde agricole. Les producteurs de produits laitiers se révoltent.

40 000 F à compte ouvert

Agissant seul et à visage découvert, un homme a été arrêté dans une agence du Crédit Lyonnais.

Prémiet automatique

Traversé en revêtement, un homme armé d'un revolver a été arrêté dans une agence du Crédit Lyonnais.

Le « Bellem » à Nantes

Derrière trois mois de France, le « Bellem » a fait mille tours à Nantes pour des travaux de carénage.

Record pour le charbon importé

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

Sus aux nuisibles

Un million de francs seront consacrés par la Loire-Atlantique pour lutter contre les nuisibles.

Record

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

Record

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

Record

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

Record

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

Record

En 1980, le port de Nantes a battu son record d'importation de charbon avec 1 228 tonnes.

M. BAYET à RENNES : Crise du recrutement des enseignants...

M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, vient de déclarer à Rennes : « C'est la crise la plus grave de l'enseignement des instituteurs et des professeurs. La France est mal placée... »

Le métier d'instituteur n'intéresse plus les hommes, et dans certains départements, faute de candidats, les ministres se voient contraints d'organiser une seconde série d'agregés...

« On ne peut pas brader le bac, les sujets seront faibles », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale.

« On ne peut pas brader le bac, les sujets seront faibles », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale.

LA ROLLS ET LE RESTAURATEUR

De pouvoir être le titre d'un conte, mais c'est bien une histoire vraie qui s'est jouée à Rennes à l'issue d'un dîner.

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

« Je n'ai rien mangé », a déclaré le restaurateur, « mais j'ai mangé la Rolls-Royce... »

FOUGÈRES : LES MOULUES PAR MILLIONS

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

Le premier thème de cette évocation par rapport est M. Le Floch, l'homme du beffroi qui était chargé d'organiser les fêtes.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

« Les moulues », film primé au Festival d'Avignon, passe en ce moment sur les écrans fougérois.

RENNES : Inauguration du Centre Régional de Dédouanement

C'est le 1<sup>er</sup> août 1980 qu'un bureau de douanes des créés à Rennes, deux agents s'installent au premier étage de la gare tertiaire.

Le bâtiment construit sur la Seine est le siège de la Direction des Douanes de Rennes. Les agents du CRD se déplaient dans les différents bureaux.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le trafic commercial concerne essentiellement les produits agricoles, les produits industriels et les produits de consommation.

Le mauvais sillonn

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Après la création de l'entreprise, le mauvais sillonn est un problème de stabilité et de sécurité dans les conditions de navigation.

Sémaphore à Piriac

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

La commission Sapin, commandant la marine à Lorient, inaugure le nouveau sémaphore de Piriac, situé à la pointe du Cap de Quiberon.

Violiens désaccordés

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Propriétaire d'un dancing, le violoniste a été arrêté pour des raisons de sécurité.

Chute de 63 mètres et vivant

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Décédé à 17 mètres, il a ses yeux, un jeune homme de 23 ans est resté en vie après une chute de 63 mètres.

Qui trinquera ?

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.

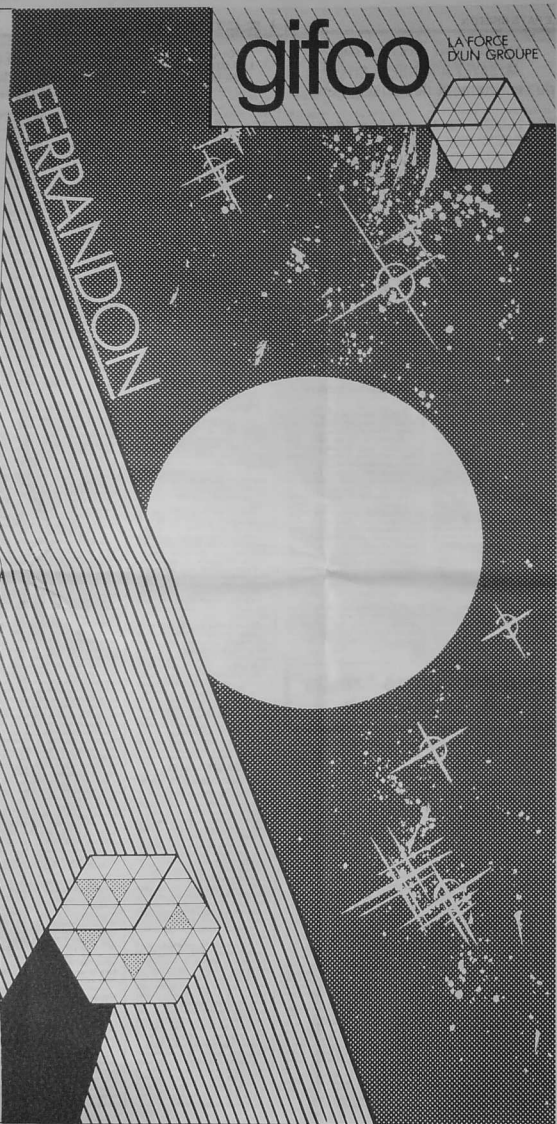
En une semaine, le Secours Populaire a distribué un repas à 150 familles de la région nantaise.</

# L'ESPACE DE L'ÉNERGIE

La maîtrise de l'énergie est un enjeu économique pour les collectivités locales. Innovet s'adapte aux énergies nouvelles (géothermie, solaire, biomasse), favorise des changements utiles, procure de la chaleur ou de l'énergie : la pointe de ces techniques, FERRANDON est la pointe.

raire de toutes les collectivités locales, sources d'efficacité et de rationalisation en matière d'énergie.

OFF Univas



## LA FORCE D'UN GROUPE

L'exploitation de la famille Rocio à Vannes est la plus importante du département en ce qui concerne les cultures sous serre. Mais elle va bientôt, une fois terminés les travaux de réaménagement des installations en cours. Actuellement, trente ouvriers travaillent dix-sept hectares, de terrain traditionnellement consacré à la culture de tomates en serres, elles représentent le chiffre d'affaires principal de la culture de tomates, mais pour en tirer un rendement maximal, Hervé Rocio, 67 ans, et sa fille Elziane, 28 ans, ont décidé de lancer dans une voie révolutionnaire.

Comme au Danemark et en Hollande par exemple, mais sur une moindre échelle, la culture hors-sol se développe en France depuis à peu près sept ans. On parle déjà d'hydroponie (culture dans l'eau), demain ce sera l'aéroponie (culture dans l'air). C'est ainsi que la terre est remplacée par de la laine de roche.

Autour des plants de tomates, plus de terre, elle est remplacée par un composé chimique de cou-

leur vertes, comme une éponge que l'on peut découper à volonté, ce qui évite l'emploi de fumure et le recyclage des plastiques. En même temps, il s'agit de nourrir les plantes par une irrigation permanente au goutte à goutte, l'eau passant au préalable dans des filtres, différents, de manière à éviter les maladies. Ensuite, on passe par tout un système de tuyauterie, pour distribuer à chaque plant en fin de parcours l'eau ou l'air lui fait par un système d'un tube de plastique du diamètre d'une aiguille.

Mais le ciel de voile du système est l'ordinateur, qui commande tout le programme (choix la distribution, il coûte 450 000 F et peut assurer huit programmes différents), sera aussi économe et permettra les cultures avec beaucoup moins de soins manuels, et que de plus il ne déforme en rien le goût des produits.

Mais n'est-il pas aussi l'absence de

serres, le renforcement des vocations naturelles (tourisme, activités de plein-air), la mise en place de moyens pour la recherche et la formation dans le secteur agro-alimentaire et celui de la transformation des plastiques et de l'énergie.

Le S.I.V.O.M. a également vocation à créer et gérer des services intercommunaux tels que les services urbains, les services de secours et d'incendie, les équipements sociaux et culturels.

Le pays de Vannes est, par ailleurs, considéré par les spécialistes en la matière comme un bassin dynamique.

Enfin, il faut-il prévoir, pour réaliser, comment par-delà les capacités classiques, le financement de tous ces projets.

Le S.I.V.O.M. prévoit la création d'une zone intercommunale d'activités, territoriales de haute valeur d'amélioration de la desserte

de la zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

## LE PAYS BRETON MORBIHAN

### L'ORDINATEUR DANS LES SERRES

L'exploitation de la famille Rocio à Vannes est la plus importante du département en ce qui concerne les cultures sous serre. Mais elle va bientôt, une fois terminés les travaux de réaménagement des installations en cours. Actuellement, trente ouvriers travaillent dix-sept hectares, de terrain traditionnellement consacré à la culture de tomates en serres, elles représentent le chiffre d'affaires principal de la culture de tomates, mais pour en tirer un rendement maximal, Hervé Rocio, 67 ans, et sa fille Elziane, 28 ans, ont décidé de lancer dans une voie révolutionnaire.

Comme au Danemark et en Hollande par exemple, mais sur une moindre échelle, la culture hors-sol se développe en France depuis à peu près sept ans. On parle déjà d'hydroponie (culture dans l'eau), demain ce sera l'aéroponie (culture dans l'air). C'est ainsi que la terre est remplacée par de la laine de roche.

Autour des plants de tomates, plus de terre, elle est remplacée par un composé chimique de cou-

leur vertes, comme une éponge que l'on peut découper à volonté, ce qui évite l'emploi de fumure et le recyclage des plastiques. En même temps, il s'agit de nourrir les plantes par une irrigation permanente au goutte à goutte, l'eau passant au préalable dans des filtres, différents, de manière à éviter les maladies. Ensuite, on passe par tout un système de tuyauterie, pour distribuer à chaque plant en fin de parcours l'eau ou l'air lui fait par un système d'un tube de plastique du diamètre d'une aiguille.

Mais le ciel de voile du système est l'ordinateur, qui commande tout le programme (choix la distribution, il coûte 450 000 F et peut assurer huit programmes différents), sera aussi économe et permettra les cultures avec beaucoup moins de soins manuels, et que de plus il ne déforme en rien le goût des produits.

Mais n'est-il pas aussi l'absence de

### S.I.V.O.M. DU PAYS DE VANNES

Le S.I.V.O.M. a également vocation à créer et gérer des services intercommunaux tels que les services urbains, les services de secours et d'incendie, les équipements sociaux et culturels.

Le pays de Vannes est, par ailleurs, considéré par les spécialistes en la matière comme un bassin dynamique.

Enfin, il faut-il prévoir, pour réaliser, comment par-delà les capacités classiques, le financement de tous ces projets.

Le S.I.V.O.M. prévoit la création d'une zone intercommunale d'activités, territoriales de haute valeur d'amélioration de la desserte

de la zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

## MORBIHAN

### COETQUIDAN : POUR ALLER EN HONGRIE

Dans le cadre d'échange avec la Hongrie, une délégation hongroise viendra chez nous du 25 au 29 mars, et sera déléguée du Brocéliande se rendant le 28 au 24 avril.

Mais les finances de ces voyages ne sont pas suffisantes pour régler les frais de voyage, ils ont été financés par des souscriptions, décidées de réaliser une course à pied qui sera, à côté par des commerçants locaux. Le samedi 28 mars au matin, le premier départ s'effectuera de Maurion vers le terminus.

Partis à 9 heures du matin le 28 mars, les coureurs parcourent l'itinéraire qui leur sera imposé de 17 heures et gagner ainsi à la fin de la course un bon cadeau.

### FORETS DANS LE MORBIHAN

Le Bureau du Conseil général a donné son accord aux travaux forestiers à réaliser en 1987 et au lieu-montant, obtenu qui est à l'charge du Département, pour 305 000 F (230 000 F de travaux d'entretien et 169 000 F de travaux neufs).

Il s'agit de poursuivre les travaux engagés en 1986 afin d'arriver à une répartition plus progressive des espaces forestiers acquis par le Département, d'accueillir la per-

tion des forêts, de présenter les risques d'incendie et de permettre au public l'accès de ces lieux boisés dans de bonnes conditions.

Le total des espaces forestiers acquis au cours des dernières années s'élève à 490 hectares.

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

### BAUD : LE SPORT ET LA BIÈRE

Afin de subventionner leurs activités de loisirs, une quinzaine de communes de la région de Baud, constituées en association, ont organisé une manifestation sportive et culturelle.

Il s'agit de poursuivre les travaux engagés en 1986 afin d'arriver à une répartition plus progressive des espaces forestiers acquis par le Département, d'accueillir la per-

tion des forêts, de présenter les risques d'incendie et de permettre au public l'accès de ces lieux boisés dans de bonnes conditions.

Le total des espaces forestiers acquis au cours des dernières années s'élève à 490 hectares.

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

Les travaux effectués en 1987 concernent les forêts suivantes: Ploëze, L'Herminet, La Goussière, Saint-Denis, Pont-Sal, Ploguon, Morbihan, La Vallée du Pouldu, Goussier, Alaigny, Roncoff, Guémené et Trémeur (Morbihan-Cotentin).

## MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK

Le S.I.V.O.M. a également vocation à créer et gérer des services intercommunaux tels que les services urbains, les services de secours et d'incendie, les équipements sociaux et culturels.

Le pays de Vannes est, par ailleurs, considéré par les spécialistes en la matière comme un bassin dynamique.

Enfin, il faut-il prévoir, pour réaliser, comment par-delà les capacités classiques, le financement de tous ces projets.

Le S.I.V.O.M. prévoit la création d'une zone intercommunale d'activités, territoriales de haute valeur d'amélioration de la desserte

de la zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

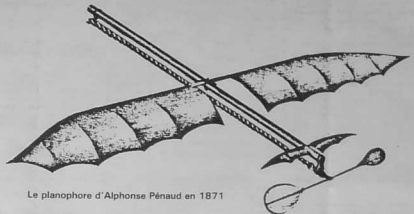
La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

La zone ouverte est de 1504 kilomètres carrés (contre 1000 à l'origine) et compte 130 000 habitants. Les communes concernées sont au nombre de vingt-quatre.

LES BRETONS EN PLEIN CIEL par Michel MAZÉAS

En 1874, Alphonse PENAUD est premier lauréat de l'Académie des Sciences pour son ouvrage sur la «théorie du Vol des Oiseaux»

Parmi tous les jeunes hommes de sa génération, Alphonse Penaud est celui qui tente de répondre à toutes les questions que pose la conquête de l'air.



Le planophore d'Alphonse Penaud en 1871

Né le 31 mai 1850, il n'est qu'un bambin lorsque Jean-Marie Le Bris s'envole à Tréfontaine en 1856. N'est-toujours qu'un adolescent quand Eugène Belleguic concède et réalise son aérodirigible «Le Renard».

Mais c'est un adolescent de génie, doué d'une intelligence remarquablement claire-voisante.

Il est issu d'une famille de grands marins bretons d'origine, Gabriel de La Landelle, l'apôtre de l'aviation. Il lui montre son premier hélicoptère. De La Landelle qui est pourtant de près de 40 ans l'aîné de Penaud, est plein d'admiration pour ce jeune homme surdoué. Il le fait admettre à la Société Aéronautique qu'il devient, en 1873, la Société Française de Navigation Aérienne.

Pour faire voler les modèles réduits qu'il invente et pour expérimenter ses diverses théories du vol, Alphonse Penaud invente une source d'énergie extrêmement simple à l'aide d'un moyen rudimentaire : c'est le moteur à brins de caoutchouc dont la torsion permet d'emmagasiner une grande énergie sous une très faible poids. Autre avantage, la mise en œuvre est non plus simple et la construction requiert une technicité à peu près nulle.

Songent-ils parfois, ces jeunes Bretons qui, sur le parvis du Trocadéro, vous offrent ces petits pigeons de plastique bryantins, qu'ils le doivent à un jeune homme infirme qui regardait, par sa fenêtre, s'ébattre les moineaux.

Et le spectacle de leurs vols, qui ne sont qu'un passage-tempo pour quelqu'un d'autre, débouche sur la théorie du vol mécanique que son habileté technique lui permet de concrétiser par des appareils divers et des expériences concluantes.

LE MOTEUR A BRINS DE CAOUTCHOUC

Doué d'une intelligence exceptionnelle, travailler acharné, posséder un désir de savoir pour arracher à la nature ses secrets, Alphonse Penaud se documente sur toutes les sciences et les techniques connues de son temps. Il en tire de magistrales synthèses approfondies.

Alphonse Penaud va produire une œuvre scientifique de qualité, ce qui lui vaudra d'être le premier lauréat de l'Académie des Sciences, en 1874, pour son ouvrage sur la «théorie du vol des oiseaux» qui inspira les études de Marry par la chronophotographie.

Mais il avait déjà écrit une thèse complète du vol à voile sur laquelle on peut

les hélices, sur l'aérodynamique, etc. Il a 20 ans quand il rencontre Gabriel de La Landelle, l'apôtre de l'aviation. Il lui montre son premier hélicoptère. De La Landelle qui est pourtant de près de 40 ans l'aîné de Penaud, est plein d'admiration pour ce jeune homme surdoué. Il le fait admettre à la Société Aéronautique qu'il devient, en 1873, la Société Française de Navigation Aérienne.

Pour faire voler les modèles réduits qu'il invente et pour expérimenter ses diverses théories du vol, Alphonse Penaud invente une source d'énergie extrêmement simple à l'aide d'un moyen rudimentaire : c'est le moteur à brins de caoutchouc dont la torsion permet d'emmagasiner une grande énergie sous une très faible poids. Autre avantage, la mise en œuvre est non plus simple et la construction requiert une technicité à peu près nulle.

Songent-ils parfois, ces jeunes Bretons qui, sur le parvis du Trocadéro, vous offrent ces petits pigeons de plastique bryantins, qu'ils le doivent à un jeune homme infirme qui regardait, par sa fenêtre, s'ébattre les moineaux. Et le spectacle de leurs vols, qui ne sont qu'un passage-tempo pour quelqu'un d'autre, débouche sur la théorie du vol mécanique que son habileté technique lui permet de concrétiser par des appareils divers et des expériences concluantes.

L'HOMME PEUT-IL VOLER SANS MOTEUR AUXILIAIRE ?

Le moteur à torsion de caoutchouc ! On pourrait croire, aujourd'hui, à la futilité d'une recherche effectuée par quelque songeur creux. Détrompez-vous ! Les recherches sur les matériaux légers, métalliques et organiques ont permis de réaliser, sur les machines à vapeur d'un modèle léger, sur

encore s'appuyer aujourd'hui, une étude sur le glissement d'un oiseau dans l'air et une note intitulée «L'homme peut-il voler sans moteur auxiliaire ?». Il complète cette approche du vol par une étude sur «La force développée par les ailes volantes».

Mieux encore, il propose une méthode d'étude, pour les chercheurs, en matière de locomotion aérienne, soulignant en même temps l'importance du centrage des appareils, l'influence des effets de sol et autres données modernes.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, il travaille sur un projet d'aéroplane complet. Il obtient enfin un brevet d'invention daté du 16 février 1876.

On reste aujourd'hui confondu devant le génie et la présence de ce que Penaud propose avec son ami Gauthier. Ils répondent à tous les problèmes posés, sauf un, la force motrice nécessaire, que la technique du temps ne permet pas encore d'adapter à leur appareil.

Et on l'oublie... pour construire la chauve-souris de Saintov, que Clément Ader aura tenté de faire décoller !

Pourtant, dès 1876, Penaud et Gauthier ont inventé l'aile volante, bimoteur à hélices, amphibie. Le pilote est prévu par des gouvernes compensées, utilisables sans effort par une commande unique.

L'appareil possède un train rentrant, les hélices sont à pas variable et les instruments de navigation sont

servis à un système de pilotage automatique électrique. Pour l'époque, c'est de la science-fiction !

MINE PAR LA SOUFFRANCE PHYSIQUE... Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

Alphonse Penaud, féroce d'aviation, n'est pas un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres. Il est un homme de lettres.

tour de rôle, vaudrait mieux dire par bordées pour aller poser un coup et prendre un peu l'air. Ça fait du bien. On ne peut pas rester comme ça pendant des heures le nez collé au banc. Et puis, on en profite pour voir si les bêtes sont tranquilles, et si les garçonnets ne font point de bêtises.

Un jour, c'est à coup que Marie Houard se lève, chaque son couronné de sa crèche, ni les gâteaux.

Mais tout qu'il va, ma tante ? fit la jeune mariée. — Lou que j'vas ? J'm'en vas chez moi.

Mais tante, on n'a pas encore eu la crème ni les gâteaux.

Et portant son doigt à sa gorge (3), elle précisa : «J'en ai dit ça (10) !... J'ai dit ça (11) !... J'ai dit ça (12) !... J'ai dit ça (13) !... J'ai dit ça (14) !... J'ai dit ça (15) !... J'ai dit ça (16) !... J'ai dit ça (17) !... J'ai dit ça (18) !... J'ai dit ça (19) !... J'ai dit ça (20) !... J'ai dit ça (21) !... J'ai dit ça (22) !... J'ai dit ça (23) !... J'ai dit ça (24) !... J'ai dit ça (25) !... J'ai dit ça (26) !... J'ai dit ça (27) !... J'ai dit ça (28) !... J'ai dit ça (29) !... J'ai dit ça (30) !... J'ai dit ça (31) !... J'ai dit ça (32) !... J'ai dit ça (33) !... J'ai dit ça (34) !... J'ai dit ça (35) !... J'ai dit ça (36) !... J'ai dit ça (37) !... J'ai dit ça (38) !... J'ai dit ça (39) !... J'ai dit ça (40) !... J'ai dit ça (41) !... J'ai dit ça (42) !... J'ai dit ça (43) !... J'ai dit ça (44) !... J'ai dit ça (45) !... J'ai dit ça (46) !... J'ai dit ça (47) !... J'ai dit ça (48) !... J'ai dit ça (49) !... J'ai dit ça (50) !... J'ai dit ça (51) !... J'ai dit ça (52) !... J'ai dit ça (53) !... J'ai dit ça (54) !... J'ai dit ça (55) !... J'ai dit ça (56) !... J'ai dit ça (57) !... J'ai dit ça (58) !... J'ai dit ça (59) !... J'ai dit ça (60) !... J'ai dit ça (61) !... J'ai dit ça (62) !... J'ai dit ça (63) !... J'ai dit ça (64) !... J'ai dit ça (65) !... J'ai dit ça (66) !... J'ai dit ça (67) !... J'ai dit ça (68) !... J'ai dit ça (69) !... J'ai dit ça (70) !... J'ai dit ça (71) !... J'ai dit ça (72) !... J'ai dit ça (73) !... J'ai dit ça (74) !... J'ai dit ça (75) !... J'ai dit ça (76) !... J'ai dit ça (77) !... J'ai dit ça (78) !... J'ai dit ça (79) !... J'ai dit ça (80) !... J'ai dit ça (81) !... J'ai dit ça (82) !... J'ai dit ça (83) !... J'ai dit ça (84) !... J'ai dit ça (85) !... J'ai dit ça (86) !... J'ai dit ça (87) !... J'ai dit ça (88) !... J'ai dit ça (89) !... J'ai dit ça (90) !... J'ai dit ça (91) !... J'ai dit ça (92) !... J'ai dit ça (93) !... J'ai dit ça (94) !... J'ai dit ça (95) !... J'ai dit ça (96) !... J'ai dit ça (97) !... J'ai dit ça (98) !... J'ai dit ça (99) !... J'ai dit ça (100) !... J'ai dit ça (101) !... J'ai dit ça (102) !... J'ai dit ça (103) !... J'ai dit ça (104) !... J'ai dit ça (105) !... J'ai dit ça (106) !... J'ai dit ça (107) !... J'ai dit ça (108) !... J'ai dit ça (109) !... J'ai dit ça (110) !... J'ai dit ça (111) !... J'ai dit ça (112) !... J'ai dit ça (113) !... J'ai dit ça (114) !... J'ai dit ça (115) !... J'ai dit ça (116) !... J'ai dit ça (117) !... J'ai dit ça (118) !... J'ai dit ça (119) !... J'ai dit ça (120) !... J'ai dit ça (121) !... J'ai dit ça (122) !... J'ai dit ça (123) !... J'ai dit ça (124) !... J'ai dit ça (125) !... J'ai dit ça (126) !... J'ai dit ça (127) !... J'ai dit ça (128) !... J'ai dit ça (129) !... J'ai dit ça (130) !... J'ai dit ça (131) !... J'ai dit ça (132) !... J'ai dit ça (133) !... J'ai dit ça (134) !... J'ai dit ça (135) !... J'ai dit ça (136) !... J'ai dit ça (137) !... J'ai dit ça (138) !... J'ai dit ça (139) !... J'ai dit ça (140) !... J'ai dit ça (141) !... J'ai dit ça (142) !... J'ai dit ça (143) !... J'ai dit ça (144) !... J'ai dit ça (145) !... J'ai dit ça (146) !... J'ai dit ça (147) !... J'ai dit ça (148) !... J'ai dit ça (149) !... J'ai dit ça (150) !... J'ai dit ça (151) !... J'ai dit ça (152) !... J'ai dit ça (153) !... J'ai dit ça (154) !... J'ai dit ça (155) !... J'ai dit ça (156) !... J'ai dit ça (157) !... J'ai dit ça (158) !... J'ai dit ça (159) !... J'ai dit ça (160) !... J'ai dit ça (161) !... J'ai dit ça (162) !... J'ai dit ça (163) !... J'ai dit ça (164) !... J'ai dit ça (165) !... J'ai dit ça (166) !... J'ai dit ça (167) !... J'ai dit ça (168) !... J'ai dit ça (169) !... J'ai dit ça (170) !... J'ai dit ça (171) !... J'ai dit ça (172) !... J'ai dit ça (173) !... J'ai dit ça (174) !... J'ai dit ça (175) !... J'ai dit ça (176) !... J'ai dit ça (177) !... J'ai dit ça (178) !... J'ai dit ça (179) !... J'ai dit ça (180) !... J'ai dit ça (181) !... J'ai dit ça (182) !... J'ai dit ça (183) !... J'ai dit ça (184) !... J'ai dit ça (185) !... J'ai dit ça (186) !... J'ai dit ça (187) !... J'ai dit ça (188) !... J'ai dit ça (189) !... J'ai dit ça (190) !... J'ai dit ça (191) !... J'ai dit ça (192) !... J'ai dit ça (193) !... J'ai dit ça (194) !... J'ai dit ça (195) !... J'ai dit ça (196) !... J'ai dit ça (197) !... J'ai dit ça (198) !... J'ai dit ça (199) !... J'ai dit ça (200) !... J'ai dit ça (201) !... J'ai dit ça (202) !... J'ai dit ça (203) !... J'ai dit ça (204) !... J'ai dit ça (205) !... J'ai dit ça (206) !... J'ai dit ça (207) !... J'ai dit ça (208) !... J'ai dit ça (209) !... J'ai dit ça (210) !... J'ai dit ça (211) !... J'ai dit ça (212) !... J'ai dit ça (213) !... J'ai dit ça (214) !... J'ai dit ça (215) !... J'ai dit ça (216) !... J'ai dit ça (217) !... J'ai dit ça (218) !... J'ai dit ça (219) !... J'ai dit ça (220) !... J'ai dit ça (221) !... J'ai dit ça (222) !... J'ai dit ça (223) !... J'ai dit ça (224) !... J'ai dit ça (225) !... J'ai dit ça (226) !... J'ai dit ça (227) !... J'ai dit ça (228) !... J'ai dit ça (229) !... J'ai dit ça (230) !... J'ai dit ça (231) !... J'ai dit ça (232) !... J'ai dit ça (233) !... J'ai dit ça (234) !... J'ai dit ça (235) !... J'ai dit ça (236) !... J'ai dit ça (237) !... J'ai dit ça (238) !... J'ai dit ça (239) !... J'ai dit ça (240) !... J'ai dit ça (241) !... J'ai dit ça (242) !... J'ai dit ça (243) !... J'ai dit ça (244) !... J'ai dit ça (245) !... J'ai dit ça (246) !... J'ai dit ça (247) !... J'ai dit ça (248) !... J'ai dit ça (249) !... J'ai dit ça (250) !... J'ai dit ça (251) !... J'ai dit ça (252) !... J'ai dit ça (253) !... J'ai dit ça (254) !... J'ai dit ça (255) !... J'ai dit ça (256) !... J'ai dit ça (257) !... J'ai dit ça (258) !... J'ai dit ça (259) !... J'ai dit ça (260) !... J'ai dit ça (261) !... J'ai dit ça (262) !... J'ai dit ça (263) !... J'ai dit ça (264) !... J'ai dit ça (265) !... J'ai dit ça (266) !... J'ai dit ça (267) !... J'ai dit ça (268) !... J'ai dit ça (269) !... J'ai dit ça (270) !... J'ai dit ça (271) !... J'ai dit ça (272) !... J'ai dit ça (273) !... J'ai dit ça (274) !... J'ai dit ça (275) !... J'ai dit ça (276) !... J'ai dit ça (277) !... J'ai dit ça (278) !... J'ai dit ça (279) !... J'ai dit ça (280) !... J'ai dit ça (281) !... J'ai dit ça (282) !... J'ai dit ça (283) !... J'ai dit ça (284) !... J'ai dit ça (285) !... J'ai dit ça (286) !... J'ai dit ça (287) !... J'ai dit ça (288) !... J'ai dit ça (289) !... J'ai dit ça (290) !... J'ai dit ça (291) !... J'ai dit ça (292) !... J'ai dit ça (293) !... J'ai dit ça (294) !... J'ai dit ça (295) !... J'ai dit ça (296) !... J'ai dit ça (297) !... J'ai dit ça (298) !... J'ai dit ça (299) !... J'ai dit ça (300) !... J'ai dit ça (301) !... J'ai dit ça (302) !... J'ai dit ça (303) !... J'ai dit ça (304) !... J'ai dit ça (305) !... J'ai dit ça (306) !... J'ai dit ça (307) !... J'ai dit ça (308) !... J'ai dit ça (309) !... J'ai dit ça (310) !... J'ai dit ça (311) !... J'ai dit ça (312) !... J'ai dit ça (313) !... J'ai dit ça (314) !... J'ai dit ça (315) !... J'ai dit ça (316) !... J'ai dit ça (317) !... J'ai dit ça (318) !... J'ai dit ça (319) !... J'ai dit ça (320) !... J'ai dit ça (321) !... J'ai dit ça (322) !... J'ai dit ça (323) !... J'ai dit ça (324) !... J'ai dit ça (325) !... J'ai dit ça (326) !... J'ai dit ça (327) !... J'ai dit ça (328) !... J'ai dit ça (329) !... J'ai dit ça (330) !... J'ai dit ça (331) !... J'ai dit ça (332) !... J'ai dit ça (333) !... J'ai dit ça (334) !... J'ai dit ça (335) !... J'ai dit ça (336) !... J'ai dit ça (337) !... J'ai dit ça (338) !... J'ai dit ça (339) !... J'ai dit ça (340) !... J'ai dit ça (341) !... J'ai dit ça (342) !... J'ai dit ça (343) !... J'ai dit ça (344) !... J'ai dit ça (345) !... J'ai dit ça (346) !... J'ai dit ça (347) !... J'ai dit ça (348) !... J'ai dit ça (349) !... J'ai dit ça (350) !... J'ai dit ça (351) !... J'ai dit ça (352) !... J'ai dit ça (353) !... J'ai dit ça (354) !... J'ai dit ça (355) !... J'ai dit ça (356) !... J'ai dit ça (357) !... J'ai dit ça (358) !... J'ai dit ça (359) !... J'ai dit ça (360) !... J'ai dit ça (361) !... J'ai dit ça (362) !... J'ai dit ça (363) !... J'ai dit ça (364) !... J'ai dit ça (365) !... J'ai dit ça (366) !... J'ai dit ça (367) !... J'ai dit ça (368) !... J'ai dit ça (369) !... J'ai dit ça (370) !... J'ai dit ça (371) !... J'ai dit ça (372) !... J'ai dit ça (373) !... J'ai dit ça (374) !... J'ai dit ça (375) !... J'ai dit ça (376) !... J'ai dit ça (377) !... J'ai dit ça (378) !... J'ai dit ça (379) !... J'ai dit ça (380) !... J'ai dit ça (381) !... J'ai dit ça (382) !... J'ai dit ça (383) !... J'ai dit ça (384) !... J'ai dit ça (385) !... J'ai dit ça (386) !... J'ai dit ça (387) !... J'ai dit ça (388) !... J'ai dit ça (389) !... J'ai dit ça (390) !... J'ai dit ça (391) !... J'ai dit ça (392) !... J'ai dit ça (393) !... J'ai dit ça (394) !... J'ai dit ça (395) !... J'ai dit ça (396) !... J'ai dit ça (397) !... J'ai dit ça (398) !... J'ai dit ça (399) !... J'ai dit ça (400) !... J'ai dit ça (401) !... J'ai dit ça (402) !... J'ai dit ça (403) !... J'ai dit ça (404) !... J'ai dit ça (405) !... J'ai dit ça (406) !... J'ai dit ça (407) !... J'ai dit ça (408) !... J'ai dit ça (409) !... J'ai dit ça (410) !... J'ai dit ça (411) !... J'ai dit ça (412) !... J'ai dit ça (413) !... J'ai dit ça (414) !... J'ai dit ça (415) !... J'ai dit ça (416) !... J'ai dit ça (417) !... J'ai dit ça (418) !... J'ai dit ça (419) !... J'ai dit ça (420) !... J'ai dit ça (421) !... J'ai dit ça (422) !... J'ai dit ça (423) !... J'ai dit ça (424) !... J'ai dit ça (425) !... J'ai dit ça (426) !... J'ai dit ça (427) !... J'ai dit ça (428) !... J'ai dit ça (429) !... J'ai dit ça (430) !... J'ai dit ça (431) !... J'ai dit ça (432) !... J'ai dit ça (433) !... J'ai dit ça (434) !... J'ai dit ça (435) !... J'ai dit ça (436) !... J'ai dit ça (437) !... J'ai dit ça (438) !... J'ai dit ça (439) !... J'ai dit ça (440) !... J'ai dit ça (441) !... J'ai dit ça (442) !... J'ai dit ça (443) !... J'ai dit ça (444) !... J'ai dit ça (445) !... J'ai dit ça (446) !... J'ai dit ça (447) !... J'ai dit ça (448) !... J'ai dit ça (449) !... J'ai dit ça (450) !... J'ai dit ça (451) !... J'ai dit ça (452) !... J'ai dit ça (453) !... J'ai dit ça (454) !... J'ai dit ça (455) !... J'ai dit ça (456) !... J'ai dit ça (457) !... J'ai dit ça (458) !... J'ai dit ça (459) !... J'ai dit ça (460) !... J'ai dit ça (461) !... J'ai dit ça (462) !... J'ai dit ça (463) !... J'ai dit ça (464) !... J'ai dit ça (465) !... J'ai dit ça (466) !... J'ai dit ça (467) !... J'ai dit ça (468) !... J'ai dit ça (469) !... J'ai dit ça (470) !... J'ai dit ça (471) !... J'ai dit ça (472) !... J'ai dit ça (473) !... J'ai dit ça (474) !... J'ai dit ça (475) !... J'ai dit ça (476) !... J'ai dit ça (477) !... J'ai dit ça (478) !... J'ai dit ça (479) !... J'ai dit ça (480) !... J'ai dit ça (481) !... J'ai dit ça (482) !... J'ai dit ça (483) !... J'ai dit ça (484) !... J'ai dit ça (485) !... J'ai dit ça (486) !... J'ai dit ça (487) !... J'ai dit ça (488) !... J'ai dit ça (489) !... J'ai dit ça (490) !... J'ai dit ça (491) !... J'ai dit ça (492) !... J'ai dit ça (493) !... J'ai dit ça (494) !... J'ai dit ça (495) !... J'ai dit ça (496) !... J'ai dit ça (497) !... J'ai dit ça (498) !... J'ai dit ça (499) !... J'ai dit ça (500) !... J'ai dit ça (501) !... J'ai dit ça (502) !... J'ai dit ça (503) !... J'ai dit ça (504) !... J'ai dit ça (505) !... J'ai dit ça (506) !... J'ai dit ça (507) !... J'ai dit ça (508) !... J'ai dit ça (509) !... J'ai dit ça (510) !... J'ai dit ça (511) !... J'ai dit ça (512) !... J'ai dit ça (513) !... J'ai dit ça (514) !... J'ai dit ça (515) !... J'ai dit ça (516) !... J'ai dit ça (517) !... J'ai dit ça (518) !... J'ai dit ça (519) !... J'ai dit ça (520) !... J'ai dit ça (521) !... J'ai dit ça (522) !... J'ai dit ça (523) !... J'ai dit ça (524) !... J'ai dit ça (525) !... J'ai dit ça (526) !... J'ai dit ça (527) !... J'ai dit ça (528) !... J'ai dit ça (529) !... J'ai dit ça (530) !... J'ai dit ça (531) !... J'ai dit ça (532) !... J'ai dit ça (533) !... J'ai dit ça (534) !... J'ai dit ça (535) !... J'ai dit ça (536) !... J'ai dit ça (537) !... J'ai dit ça (538) !... J'ai dit ça (539) !... J'ai dit ça (540) !... J'ai dit ça (541) !... J'ai dit ça (542) !... J'ai dit ça (543) !... J'ai dit ça (544) !... J'ai dit ça (545) !... J'ai dit ça (546) !... J'ai dit ça (547) !... J'ai dit ça (548) !... J'ai dit ça (549) !... J'ai dit ça (550) !... J'ai dit ça (551) !... J'ai dit ça (552) !... J'ai dit ça (553) !... J'ai dit ça (554) !... J'ai dit ça (555) !... J'ai dit ça (556) !... J'ai dit ça (557) !... J'ai dit ça (558) !... J'ai dit ça (559) !... J'ai dit ça (560) !... J'ai dit ça (561) !... J'ai dit ça (562) !... J'ai dit ça (563) !... J'ai dit ça (564) !... J'ai dit ça (565) !... J'ai dit ça (566) !... J'ai dit ça (567) !... J'ai dit ça (568) !... J'ai dit ça (569) !... J'ai dit ça (570) !... J'ai dit ça (571) !... J'ai dit ça (572) !... J'ai dit ça (573) !... J'ai dit ça (574) !... J'ai dit ça (575) !... J'ai dit ça (576) !... J'ai dit ça (577) !... J'ai dit ça (578) !... J'ai dit ça (579) !... J'ai dit ça (580) !... J'ai dit ça (581) !... J'ai dit ça (582) !... J'ai dit ça (583) !... J'ai dit ça (584) !... J'ai dit ça (585) !... J'ai dit ça (586) !... J'ai dit ça (587) !... J'ai dit ça (588) !... J'ai dit ça (589) !... J'ai dit ça (590) !... J'ai dit ça (591) !... J'ai dit ça (592) !... J'ai dit ça (593) !... J'ai dit ça (594) !... J'ai dit ça (595) !... J'ai dit ça (596) !... J'ai dit ça (597) !... J'ai dit ça (598) !... J'ai dit ça (599) !... J'ai dit ça (600) !... J'ai dit ça (601) !... J'ai dit ça (602) !... J'ai dit ça (603) !... J'ai dit ça (604) !... J'ai dit ça (605) !... J'ai dit ça (606) !... J'ai dit ça (607) !... J'ai dit ça (608) !... J'ai dit ça (609) !... J'ai dit ça (610) !... J'ai dit ça (611) !... J'ai dit ça (612) !... J'ai dit ça (613) !... J'ai dit ça (614) !... J'ai dit ça (615) !... J'ai dit ça (616) !... J'ai dit ça (617) !... J'ai dit ça (618) !... J'ai dit ça (619) !... J'ai dit ça (620) !... J'ai dit ça (621) !... J'ai dit ça (622) !... J'ai dit ça (623) !... J'ai dit ça (624) !... J'ai dit ça (625) !... J'ai dit ça (626) !... J'ai dit ça (627) !... J'ai dit ça (628) !... J'ai dit ça (629) !... J'ai dit ça (630) !... J'ai dit ça (631) !... J'ai dit ça (632) !... J'ai dit ça (633) !... J'ai dit ça (634) !... J'ai dit ça (635) !... J'ai dit ça (636) !... J'ai dit ça (637) !... J'ai dit ça (638) !... J'ai dit ça (639) !... J'ai dit ça (640) !... J'ai dit ça (641) !... J'ai dit ça (642) !... J'ai dit ça (643) !... J'ai dit ça (644) !... J'ai dit ça (645) !... J'ai dit ça (646) !... J'ai dit ça (647) !... J'ai dit ça (648) !... J'ai dit ça (649) !... J'ai dit ça (650) !... J'ai dit ça (651) !... J'ai dit ça (652) !... J'ai dit ça (653) !... J'ai dit ça (654) !... J'ai dit ça (655) !... J'ai dit ça (656) !... J'ai dit ça (657) !... J'ai dit ça (658) !... J'ai dit ça (659) !... J'ai dit ça (660) !... J'ai dit ça (661) !... J'ai dit ça (662) !... J'ai dit ça (663) !... J'ai dit ça (664) !... J'ai dit ça (665) !... J'ai dit ça (666) !... J'ai dit ça (667) !... J'ai dit ça (668) !... J'ai dit ça (669) !... J'ai dit ça (670) !... J'ai dit ça (671) !... J'ai dit ça (672) !... J'ai dit ça (673) !... J'ai dit ça (674) !... J'ai dit ça (675) !... J'ai dit ça (676) !... J'ai dit ça (677) !... J'ai dit ça (678) !... J'ai dit ça (679) !... J'ai dit ça (680) !... J'ai dit ça (681) !... J'ai dit ça (682) !... J'ai dit ça (683) !... J'ai dit ça (684) !... J'ai dit ça (685) !... J'ai dit ça (686) !... J'ai dit ça (687) !... J'ai dit ça (688) !... J'ai dit ça (689) !... J'ai dit ça (690) !... J'ai dit ça (691) !... J'ai dit ça (692) !... J'ai dit ça (693) !... J'ai dit ça (694) !... J'ai dit ça (695) !... J'ai dit ça (696) !... J'ai dit ça (697) !... J'ai dit ça (698) !... J'ai dit ça (699) !... J'ai dit ça (700) !... J'ai dit ça (701) !... J'ai dit ça (702) !... J'ai dit ça (703) !... J'ai dit ça (704) !... J'ai dit ça (705) !... J'ai dit ça (706) !... J'ai dit ça (707) !... J'ai dit ça (708) !... J'ai dit ça (709) !... J'ai dit ça (710) !... J'ai dit ça (711) !... J'ai dit ça (712) !... J'ai dit ça (713) !... J'ai dit ça (714) !... J'ai dit ça (715) !... J'ai dit ça (716) !... J'ai dit ça (717) !... J'ai dit ça (718) !... J'ai dit ça (719) !... J'ai dit ça (720) !... J'ai dit ça (721) !... J'ai dit ça (722) !... J'ai dit ça (723) !... J'ai dit ça (724) !... J'ai dit ça (725) !... J'ai dit ça (726) !... J'ai dit ça (727) !... J'ai dit ça (728) !... J'ai dit ça (729) !... J'ai dit ça (730) !... J'ai dit ça (731) !... J'ai dit ça (732) !... J'ai dit ça (733) !... J'ai dit ça (734) !... J'ai dit ça (735) !... J'ai dit ça (736) !... J'ai dit ça (737) !... J'ai dit ça (738) !... J'ai dit ça (739) !... J'ai dit ça (740) !... J'ai dit ça (741) !... J'ai dit ça (742) !... J'ai dit ça (743) !... J'ai dit ça (744) !... J'ai dit ça (745) !... J'ai dit ça (746) !... J'ai dit ça (747) !... J'ai dit ça (748) !... J'ai dit ça (749) !... J'ai dit ça (750) !... J'ai dit ça (751) !... J'ai dit ça (752) !... J'ai dit ça (753) !... J'ai dit ça (754) !... J'ai dit ça (755) !... J'ai dit ça (756) !... J'ai dit ça (757) !... J'ai dit ça (758) !... J'ai dit ça (759) !... J'ai dit ça (760) !... J'ai dit ça (761) !... J'ai dit ça (762) !... J'ai dit ça (763) !... J'ai dit ça (764) !... J'ai dit ça (765) !... J'ai dit ça (766) !... J'ai dit ça (767) !... J'ai dit ça (768) !... J'ai dit ça (769) !... J'ai dit ça (770) !... J'ai dit ça (771) !... J'ai dit ça (772) !... J'ai dit ça (773) !... J'ai dit ça (774) !... J'ai dit ça (775) !... J'ai dit ça (776) !... J'ai dit ça (777) !... J'ai dit ça (778) !... J'ai dit ça (779) !... J'ai dit ça (780) !... J'ai dit ça (781) !... J'ai dit ça (782) !... J'ai dit ça (783) !... J'ai dit ça (784) !... J'ai dit ça (785) !... J'ai dit ça (786) !... J'ai dit ça (787) !... J'ai dit ça (788) !... J'ai dit ça (789) !... J'ai dit ça (790) !... J'ai dit ça (791) !... J'ai dit ça (792) !... J'ai dit ça (793) !... J'ai dit ça (794) !... J'ai dit ça (795) !... J'ai dit ça (796) !... J'ai dit ça (797) !... J'ai dit ça (798) !... J'ai dit ça (799) !... J'ai dit ça (800) !... J'ai dit ça (801) !... J'ai dit ça (802) !... J'ai dit ça (803) !... J'ai dit ça (804) !... J'ai dit ça (805) !... J'ai dit ça (806) !... J'ai dit ça (807) !... J'ai dit ça (808) !... J'ai dit ça (80

# TOPONYMIE ET GÉOGRAPHIE

## HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Jean-Marie Ploneïs, Docteur ès-Lettres

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE:

### LA VALLÉE (5)

Avant d'aborder quelques aspects importants de la vallée telle l'étroitesse, la profondeur ou la sinuosité, il nous faudrait encore, dans ce riche lexique consacré à la vallée, à la dépression, voir deux autres termes qui, bien que d'un usage limité en toponymie, doivent être examinés.

#### STRAD

Le gallois « ystrad » = (large) vallée (vieux gallois « strat »/« istrat » in « The Book of Llandaff », un recueil de chartes de l'église de Llandaff datant de la première moitié du 12<sup>e</sup>) est d'un emploi bien plus courant que son équivalent breton « strad » (= fond de cale/mer/vallée, et, parfois partie basse d'un terroir) ; ces deux termes, comme le vieil irlandais « srath » (= fond de vallée, pré) remontent à une même racine celtique très probablement apparentée au latin « stratum » (= chose étendue).

Il n'est guère nécessaire d'insister sur « ystrad », élément toponymique important du gallois où il est très généralement employé comme déterminé, ex. Ystrad Aeron (= la vallée des prunelles/fruits) à mi-chemin entre Lampeter et Aberaeron, dans la partie la plus large de la vallée de l'Aeron (le gallois aeron/eirin = le breton irin/irin ; d'un celtique \*agron-).

À la différence du gallois « ystrad », le breton « strad » (il se montre seul - Le Strat - à Bieuzy, Noyal-Pontivy et Le Sourn, 56) apparaît comme déterminant dans Ker-strad/strat (17 dans le Finistère) et le dérivé Ker-strad-o à Quimperlé. Dans certains cas il peut s'agir du « hameau de M. (le) Strad/Strat » mais le sens de « (large) vallée » ne fait aucun doute dans les Ker-strad de Brennilis, Plougonven, Scignac, etc., par ailleurs la confusion avec « strada/stread » (= route, voie pavée), du latin « strata », n'est guère possible, ce mot étant diphthongué, voire dissyllabique.

#### LE COIN

Dans la microtoponymie l'on relève fort souvent des noms de parcelles comme « Kogn/Kognenn » (forme mutée (ar) gognenn) = le coin, le recon, le creux ; le terme qui, à l'évidence, est d'origine française, se retrouve dans des noms de hameaux comme : Cognic, St-Jean-du-Doigt, Cougn, St-Thégonnec, Cougn-en-Dré (= le coin de la trêve) à Plouescat, et, comme second élément, dans Ker-gogn, Quimper.

#### ASPECTS IMPORTANTS DE LA VALLÉE

##### LA VALLÉE ÉTROITE

De relief modeste mais varié, la Bretagne est un pays de petites vallées dont l'étroitesse est parfois notée dans la toponymie. Le breton « enk » (= étroit, exigü) qui désigne, en toponymie, un coin, un val étroit, se confond, parfois, du moins dans les formes écrites, avec le français « angle », une confusion que favorise, à la fois, une certaine analogie phonétique et sémantique ; ceci nous donne 5 Langle dans le 29, autant dans le 56, et rien qu'à Carnoët (22) ; Coz Langle, Langle Braz et Langle Lezer. À Ploerdut (56) nous relevons la variante hybride Le Nangle (le « N- » étant une variante atone de l'article défini breton). L'agglutination de l'article

« (ain) » est d'ailleurs générale dans les formes bretonnes : Nanc (Plumelec, Plaudren, 56) ; (Le) Nanc (Plonévez-du-Faou, 29) ; Guiscriff, 56) ; Nanque (Plonévez-Porzay, 29). Nous avons le dérivé Nano-ou à Douar-nenez et le composé Pen-nanc à Plabennec, 29.

Étymologiquement « enk » (gallois « yng ») est à rapprocher du latin « angere » (= serrer) et « ancræ/angræ » (= vallon), ces mots remontant à une même racine indo-européenne \*angh-.

Le resserrement, l'étranglement de la vallée peut être parfois rappelé par « gwask » (cf. le gallois « gwask » ex. : Le Goasc (Scignac, 29) et Toull-Goasq (Berrien, 29), deux lieux-dits situés au plus étroit de leur vallée respective.

##### LA VALLÉE PROFONDE

Une vallée étroite donne souvent l'impression d'être profonde bien que cela ne soit pas toujours le cas. « Don », variante « doun » (= profond) - cf. gallois « dwfn/dyfn » ; vieil irlandais « domain » ; d'un celtique \*dubno- apparaît comme déterminant dans le nom de certains lieux plus ou moins encaissés.

Dans un premier chapitre traitant de la vallée nous avons traduit Don-nant (St-Jean-du-Doigt, 29 ; Belle-Ile-en-Mer, 56) par « profonde vallée » ; cette idée de profondeur se retrouvant avec d'autres déterminés, ex. : Goas-doun (= ruisseau profond) à Kerlouan (29) ; Mes-don/doun (= champ profond/encaissé) ; Toul-don (= trou profond) à Lanmeur (29) ou encore Traou-don (Pleyber-Christ, 29), Traou-don (Scignac, 29), Tro-don (Plonévez-du-Faou, 29) = vallée profond/e.

##### LA VALLÉE SINUEUSE

De toutes les caractéristiques de la vallée c'est bien la sinuosité qui est la plus commune ; elle est d'une banalité que pratiquement on ne la retient jamais directement pour en déterminer le nom, ce qui n'exclut nullement « kamm » (= courbe, sinueux) de notre toponymie.

L'examen de lieu comme Dourcam (= eau/rivière tortueuse), Poullaouen (29), sur la rivière du même nom, de Ker-gam (Leuhan, 29) ou le dérivé Ker-gam-et (Plouédern, 29) - l'un et l'autre hameau dans le coude d'une vallée - montre que, dans ces cas du moins, il s'agit bien de la sinuosité de la vallée.

On peut considérer que dans le nom de hameau Cam-Hir (= longue courbe) à Pleyber-Christ (29), dans la vallée d'un affluent de la Penzé, « kamm » est employé comme substantif.

« Kamm » (ou ses dérivés) apparaît encore dans bien d'autres toponymes de notre région mais, outre le fait qu'il soit parfois délicat, sinon impossible, de l'associer au tracé d'une vallée, il y a aussi, dans certains cas, risques de confusions avec l'anthroponyme « (Le) Cam », avec « kamp » (= camp) voire avec « kambr » (= chambre).

Ces réserves étant faites, c'est encore la toponymie romane qui nous rappelle le mieux le gallois « cambo » (d'où vient le breton « kamm ») ; ex. : Cambo-les-Bains (Pyr.-Atl.) - Cambo en 1350 - dans un méandre très prononcé de la Nive ; Camarès (Aveyron), Vicaria Cambarensis en 883, dans un coude du Dourdou. Signalons une variante mutée dans Gambon (Eure), affluent rive droite de la Seine aux Andelys-Gambo en 1257.

# LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

## XIV. LA BOURGEOISIE HÉRITIÈRE DES BIENS NATIONAUX

Sous l'ancien Régime, l'Église détient des biens immenses. On se souvient que les paysans de La meilleraie-de-Bretagne se plaignent dans leur cahier de doléances de ce que les religieux possèdent un tiers de la paroisse en bois et métairies.

Le 2 novembre 1789, c'en est fini de cette puissance temporelle. L'Assemblée Constituante met tous ces biens à la disposition de la Nation, puis décide de leur vente pour renflouer les caisses de l'Etat. Elle fait fonctionner la planche à billets, ou plutôt à assignats, jusqu'à concurrence de 400 millions, et ce, sans attendre que les opérations de vente soient effectives. Il faut en effet patienter jusqu'au 14 mai 1790 pour que leurs modalités soient précisées, lesquelles prévoient que les exploitations seront cédées en bloc et aux enchères (1).

### RECENSEMENT

Pour la bonne compréhension de ce processus, mieux vaut comme toujours observer son déroulement sur le terrain. Retournons donc à Machedou, qui demeure notre région témoin. Pour notre bonheur, les Archives départementales à Nantes détiennent, pour les années 1790-1791, le registre des délibérations et comptes rendus des actes administratifs pour ce district, registre tenu avec rigueur, et surtout d'une écriture lisible, ce qui n'est pas toujours le cas pour les documents anciens.

Ce 15 septembre 1790, 13 personnes sont réunies au chef-lieu de l'ancien duché du pays de Retz, Pierre Guilbaud, dont le nom n'est plus inconnu au lecteur, prend la parole en tant que procureur-syndic et invite l'assemblée à se fixer un plan de travail. Eh bien ! preuve que le sujet est prioritaire, des onze questions couchées sur le papier, celle qui vient en tête concerne le recensement de tous les biens nationaux.

Car vouloir vendre est bien, encore faudrait-il savoir ce dont on est riche ; et la vente se réalisera à un prix d'autant plus intéressant que ces biens seront en bon état. D'où le souci de l'assemblée de les entretenir, de les réparer. Cependant, il est des héritages empoisonnés. Des voix s'élèvent pour dire que la réparation de tel moulin coûtera plus cher que sa valeur.

Ne faisons pas la fine bouche. Les moulins ne sont pas tout le patrimoine, qui est coquet, et il serait plus si certaines paroisses, déjà travaillées par la résistance des curés non ralliés à la Révolution, ne mettaient des bâtons dans les roues et se faisaient tirer l'oreille pour le recensement des biens nationaux. Celui-ci tant traînera que la vente ne commencera, dans le district de Machedou, qu'en décembre 1790, six mois et plus après que l'Assemblée Constituante ait donné le feu vert.

Louis Giraud est le premier de ces nouveaux propriétaires, et il acquiert des prés et des marais salants à Bourgneuf-en-Retz pour 3 585 livres, à peine plus que les 3 520 livres de la soumission. Binet et Godeau, également, n'auront pas à batailler, à surenchérir, ou si peu, pour obtenir, le premier, le pré de la Baillerie, à Montbert, dépendant de l'abbaye de Geneston, le second, pour un pâtureau, appelé La Gerguenière, situé à Paulx.

Après ces hors-d'œuvre entre en scène le sieur Biary, aux poches bien rembourrées, qui a jeté son dévolu sur les deux métairies des Hautes-Granges, à Montbert, de l'ancien fief des moines de l'abbaye de Villeneuve. Carrément, Biary dou-

blera la mise et atteindra pour l'un et l'autre lot les 16 000 livres, et pourtant pour la seconde des enchères, Pierre et Michel Jamoneau s'étaient associés.

### LUTTE INÉGALE

Nous sommes le 25 décembre. Trêve des confiseurs. En janvier 1791, avec les nouvelles opérations de vente, on assiste au même phénomène, c'est-à-dire que les biens de peu ou moyenne importance sont acquis par le soumissionnaire, et sans surenchère, cependant qu'il en va autrement lorsque les domaines sont d'une belle superficie. Immanquablement, le soumissionnaire se trouve dans l'impossibilité de rivaliser. Ainsi la métairie de la Huronnière, paroisse de Montbert, appartenant à cette si riche abbaye de Villeneuve, si souvent nommée, c'est Augustin Thébaud qui l'emporte en offrant 13 400 livres, beaucoup plus que les 8 804 livres de Julien Moreau et Mathurin Senneau, qui avaient fait cause commune. Mais que le sieur Goeau soumissionne pour 430 livres une modeste pièce de terre dépendant de la cure de La Bénate, aucun des gros brochets ne saute sur ce menu fretin.

Ah ! de l'argent il y en a dans les cassettes de la bourgeoisie, et en poussant l'étude on aurait vu qu'il était souvent, directement ou indirectement, le fruit impur de l'infâme traite des Noirs, dont Nantes avec Bordeaux était le grand bénéficiaire. En ce jour de janvier 1791, le grand argentier du district de Machedou se frotte les mains et annonce une rentrée globale de 128 000 livres.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les ventes opérées en cette année 1791, et qui font en

décroissant pour se terminer en octobre. Mais nous ne pouvons pas passer sous silence les enchères records réalisées pour la vente de deux prieurés. C'est d'abord le sieur Bernard qui devient, pour la somme de 84 200 livres, propriétaire de la maison principale et des domaines dépendant du prieuré de St-Symphorien, en Ste-Lumme-de-Coutais. C'est pain bénit pour le curé réfractaire de cette paroisse, Chevalier, de montrer à ses paroissiens frustrés que la Révolution, si elle appauvrit l'Église, enrichit un peu plus la grande bourgeoisie.

Ce sera enfin Bourgault ou Couchray, qui sera l'ultime et richissime enchérisseur avant de mettre la main sur le prieuré de Quinquenavant avec... 13 500 livres. Pour mieux juger de l'énormité de la somme, François Tardiveau achètera au même moment dans la paroisse de Machedou le pré Jérusalem, d'une valeur cent soixante fois moindre (845 livres).

Oui, certes, si au lieu de vendre d'un seul tenant ces deux prieurés, gratin de ce qui tombait dans leur escarcelle, les administrateurs du district de Machedou avaient eu la possibilité de les partager en d'innombrables parcelles, les acquéreurs sortis des rangs de la petite paysannerie auraient été fortement redonnables à la Révolution, en auraient été les ardents défenseurs, alors que la politique inverse a grossi le camp des mécontents.

Jean MOREAU.

(1) Dans une étude sur Balzac parue en 1949, Marcel Cachin écrit à propos de la vente des biens nationaux dont bénéficia le père d'Eugène Grandet : « Ceux qui en profitèrent ne furent pas les paysans sans terre. Ce furent surtout les spéculateurs et les bourgeois déjà aisés ou riches ».

## SOCASSUR

### Toutes Assurances

- Habitation
- Automobile
- Retraite
- Assistance

L'expérience des Collectivités  
au service des particuliers

## SOCASSUR

29, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS  
Tél. : 47.42.78.75